

Pièces à fournir pour l'inscription

- Photocopie de la carte d'identité ou du passeport + parent si mineur.
- 2 photos d'identité numériques (Agrées ANTS).
- Photocopie de la JAPD/JDC de 17 ans et demi à 25 ans.
- A.S.S.R. 2 (si conduite accompagnée).
- 1 justificatif de domicile de mois de 3 mois.
- + de 16 ans : Attestation de recensement.
- Photocopie du permis AM (BSR).
- 6 timbres (au tarif en vigueur).

PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES

- | | |
|---|---------|
| ➤ Leçon de conduite (1 h) | 43,00 € |
| ➤ Module vérifications intérieur et extérieur (1 h) | 30,00 € |
| ➤ Frais d'accompagnement à l'examen pratique | 43,00 € |
| ➤ Frais d'accompagnement à l'examen théorique | 30,00 € |

HORAIRE DE CODE

Cours de code collectifs : Vidéo-projection DVD

- Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi à 10h, 11h, 14h, 15h, 16h, 17h
- Samedi à 10, 11, 14 heures
- Cours thématiques Mercredi et Samedi à 14h

Conformément à l'article 213-2 du code de la route, tous nos cours théoriques sont dispensés en présence d'un enseignant qualifié.